

MAIRIE DE PRADES-SUR-VERNAZOBRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2015

Monsieur GRASSET Vincent a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire présente le compte administratif et le budget primitif du service assainissement.

COMPTE ADMINISTRATIF M 49 (Assainissement)

- Dépenses d'exploitation	31 259.82 €
- Recettes d'exploitation :	52 676.45 €
- Dépenses d'investissement :	156 921.36 €
- Recettes d'investissement :	258 190.18 €
soit un excédent de clôture de :	122 685.45 €

Monsieur le Maire se retire et demande au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2014.

VOTE UNANIME : 8 OUI

Une délibération a été prise pour affecter le résultat de la section d'exploitation d'un montant de 21 416.63 euros qui sera repris au budget primitif 2015

BUDET PRIMITIF M 49 (Assainissement)

- Dépenses d'exploitation	53 429.00 €
- Recettes d'exploitation :	53 429.00 €
- Dépenses d'investissement	281 782.00 €
- Recettes d'investissement	281 782.00 €

Il est procédé au vote : 9 OUI le budget 2015 est approuvé à l'unanimité.

ADHESION CONVENTION Centre de Gestion

Il a été décidé à l'unanimité de signer une convention avec le CDG (centre de gestion) pour prévoir le remplacement d'un employé en cas de longue absence.

INDEMNITES ELUS

Sur proposition du Maire, le conseil municipal a accepté à l'unanimité de répartir à parts égales l'indemnité de Mme Rondi Sandrine démissionnaire entre les trois autres adjoints.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le projet d'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique en même temps que les travaux d'aménagement de mise en sécurité de l'entrée du village route de Berlou est en cours. Une évaluation exacte du coût sera demandée.

AIRE DE LAVAGE

Un appel d'offre pour la recherche d'un cabinet d'étude en vue de la construction d'une aire de lavage pour appareils agricoles et véhicules a été décidé à l'unanimité.

AUGMENTATION HORAIRE DE TRAVAIL

Sur proposition du Maire, à l'unanimité le conseil municipal a décidé d'augmenter de 4 heures « les heures du secrétariat pour surcharge de travail » il est indispensable d'avoir un temps complet, ces heures sont réparties entre Monique POUX et Patricia GRASSET.

PRESENTS : MILHAU Jean-Marie, CULIOLI Jean-Marc, GRASSET Vincent, LEFEBVRE Serge, MAGE Yoan, PETIT Xavier, POUX Patrice , JOUGLA Alexandre, CODOU Roch,

ABSENTS : DEPAULE Michel

Prades/Vernazobre, le 20 mars 2015

LE MAIRE,

Jean-Marie MILHAU

